

TEIGNOUSE'S CUP 2018
Du SAMEDI 05 MAI au LUNDI 07 MAI 2018
À Quiberon
Autorité organisatrice : Association Sportive et Nautique de Quiberon

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile 2013-2016 (RCV)
- Les règlements et prescriptions FFVoile

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux [peuvent/doivent] être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- La régata est ouverte aux bateaux :
 - Skiff doubles et solitaires, incluant Moth international
 - Dériveurs doubles
 - Open Bic

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile valide mention « compétition » attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Pour toute inscription et règlement avant le 21 Avril, tarifs réduits :

- Teignouse's cup : « double » 70 €, « solitaire » 40 €, « Open Bic » 35 €

Le montant des frais d'inscription **après le 21 avril** ;

- Teignouse's Cup : « double » 90 €, « solitaire » 55 €, « Open Bic » 45 €

Ce prix comprend :

- Le tee shirt de l'épreuve
- Le pot d'accueil du samedi 05 mai
- La soirée des équipages du Dimanche 06 mai

Tarif soirée accompagnateur : 15 €/adulte, 9 €/enfant à cocher sur la fiche d'inscription

Tout concurrent souhaitant participer à la Teignouse's Cup doit envoyer une demande d'inscription accompagnée du règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'A.S.N Quiberon.

Annulation des engagements:

Les annulations d'inscription, les déclarations de forfait et demandes de remboursement devront être exprimées par courrier afin d'éviter toute contestation.

Le remboursement des frais d'inscription s'effectuera selon le barème suivant :

- Tout désistement intervenant avant le 29 avril sera intégralement remboursé
- Tout désistement intervenant entre le 29 avril et le 05 mai sera remboursé à 50 %
- Passé la date du 05 mai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

5. PROGRAMME

Samedi 05 mai	9h/12 h 00 : Accueil et confirmation des inscriptions. 13 h 00 : Briefing coureurs 14 h 00 : 1 ^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre 19 h 00 : Pot d'accueil (le club restera ouvert ensuite pour permettre à ceux qui le souhaitent de faire un barbecue)
Dimanche 06 mai	09 h 45 : Briefing coureurs 10 h 30 : 1 ^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre 19 h 30/20 h 00 : Soirée des équipages (apéro, banc d'huîtres et repas)
Lundi 07 mai	09 h 45 : Briefing coureurs 10 h 30 : 1 ^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h00 Après les courses : remise des prix et pot de clôture Le club restera ouvert après la remise des prix : le club vous propose un barbecue convivial sur réservation (fiche d'inscription ou à l'accueil lors de la confirmation des inscriptions: 7 euros par personne !!!)

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course de « La Teignouse's Cup 2018 » seront disponibles à la confirmation des inscriptions le Samedi 5 mai

7. PARCOURS

Parcours banane et Raid « Trophée Claude Lesage »

8. CLASSEMENTS ET RATINGS

8.1 Les classements suivants seront établis :

- intersérie Skiffs
- intersérie dériveurs doubles
- Open Bic.

8.2 - Le système de rating de la FFVoile sera utilisé pour établir les classements de la Teignouse's Cup intersérie dériveurs doubles et open bic.

- Pour les skiffs, les ratings de la table Breizhskiff (BSP) 2018 seront utilisés afin d'établir le classement de la compétition.
- Les résultats de la compétition seront remontés à la FFVoile avec la table fédérale.

9. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « **La Teignouse's Cup** »

2018 », à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

11 INFORMATIONS PRATIQUES

Il est possible de laisser son bateau dans l'enceinte du club durant la manifestation hors des temps de régate.

Il est possible de camper dans l'enceinte du club sous votre propre responsabilité (dès le vendredi et jusqu'au mardi 8 mai), merci d'en faire la demande préalable.

Le club décline toute responsabilité lors du couchage sur site, notamment pour les mineurs qui sont à la charge des parents ou des adultes accompagnateurs.

- Pour votre hébergement :

Notre partenaire « Hôtel IBIS » vous proposent des tarifs préférentiels selon disponibilité et réservation anticipée!

Hôtel IBIS **Contact : Tel. 02 97 58 35 80 – Mail h8466-gm@accor.com**

À proximité : Le camping du Conguel : 02 97 50 19 11 ou www.campingduconguel.com

L'Hôtel de Port Haliguen : 02 97 50 16 52 ou contact@hotel-port-haliguen.com

L'Hôtel Europa : 02 97 50 25 00 ou europa.hotel@wanadoo.fr

L'ENVSAN : 02 97 30 30 30

Ou renseignement via l'office du tourisme de Quiberon : 02 97 50 07 84 ou www.quiberon.com/se-loger

- Restauration : Possibilité d'acheter des sandwichs sur place. Pensez à réserver en avance à la buvette .

Possibilité de réserver ses baguettes ou viennoiseries la veille avant 18h pour livraison au club vers 8h le matin!

12. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Toutes informations complémentaires sont disponibles auprès de :

Association Sportive et Nautique de Quiberon

Boulevard des Émigrés - 56170 QUIBERON

Tél. 02 97 30 56 54

E-mail communication-asnq@orange.fr

INSCRIPTION Teignouse's Cup 2018

Samedi 05, Dimanche 06, Lundi 07 mai 2018

TYPE de bateau :

NUMÉRO de voile :

	BARREUR	ÉQUIPIER
N° Licence 2018		
Nom		
Prénom	F ou M	F ou M
Date de naissance		
Nom et numéro du Club		
Adresse		
Code Postal et ville		
Tél mobile		
EMAIL <i>(en majuscule SVP)</i>		

Nombre d'accompagnant en plus des coureurs au dîner du DIMANCHE 06 MAI : _____

(Joindre le règlement de 15 €/personne – 9 €/enfant)

Nombre de personne au barbecue du LUNDI 07 MAI *(Joindre le règlement de 7 euros / personne):* _____

Attestation

- Je m'engage à me soumettre aux Règles de course à la voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve
- Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe
- Je certifie exact les renseignements portés sur cette fiche
- Il appartient à chaque bateau, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M
autorise mon enfant

Je soussigné, M
autorise mon enfant

à participer à la régata et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire : lu et approuvé)

Fait à Quiberon le2018

BARREUR

Fait à : _____ Le : _____
Signature précédée de « lu et approuvé »

ÉQUIPIER

Fait à : _____ Le : _____
Signature précédée de « lu et approuvé »

Ne pas oublier :

Licence FFV 2018

Visa médical sur la licence ou un **certificat médical** de moins de 12 mois

Autorisation parentale pour les mineurs

Pour les coureurs étrangers non résidents en France, une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1.500.000 € ou sa licence incluant cette assurance (présentation de l'original obligatoire)

Autorisation droit à l'image : OUI NON

Carte de publicité : OUI NON